

Para Futsal Adapté

CHAMPIONNAT RÉGIONAL 2^{ème} JOURNÉE



Samedi 13 décembre 2025

A partir de 10h30

Château-Gontier (53)

Organisé par l'AS Géneteil

Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »



Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.



S'être entraîné(e) régulièrement au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.



Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.



Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.



Respecter les horaires de compétition et de vérification des engagements/licences.



Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.



Être respectueux des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :



Une demande de dérogation individuelle peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.



Aucune modification n'est possible après l'envoi des inscriptions.



Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**



Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.



Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat régional de **Para Futsal Adapté** est ouvert uniquement aux adultes.

SAISON 2025/2026	-18 ans	Seniors
	2008-2009 Demande de surclassement	2007 et avant

Le règlement sportif Para Futsal Adapté est consultable sur www.sportadapte.fr

Informations sur le championnat



La 2^{ème} journée du championnat régional Para Futsal Adapté se déroulera le **samedi 13 décembre 2025**.



Complexe sportif – 36 avenue Aristide Briand – 53200 CHÂTEAU-GONTIER.
avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 9h45

Accueil des équipes et vérification des engagements/licences

10h15

Vérification des équipements/équipe

10h30

Début de la 2^{ème} journée du championnat

13h00

Pause du midi

13h45

Reprise des rencontres

17h15

Fin de la 2^{ème} journée du championnat / Point sur le classement

Inscriptions

Merci de confirmer votre présence [avant le 06 décembre 2025](#) :



par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- CTF en charge de l'organisation des championnats régionaux Sport Adapté : Antonin Marié

competition.sportadapte.pdl@gmail.com / 06.08.95.65.33

Championnat de France 2026

Championnat de France Para Futsal Adapté : du 9 au 11 janvier 2026 à Besançon (25)

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadaptepdl.org



Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire



@LigueSApdl

Partenaires

